

Gestion d'austérité dans les maisons de retraite

Les trois EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Berthecourt, Bresles et Mouy ont fait grève cinq jours en ce mois de novembre. Leurs revendications mettent en pleine lumière les ravages des politiques d'austérité mises en œuvre partout dans le pays. Les communistes soutiennent sans réserve l'action des salariés.

La situation de ces trois établissements est accablante pour les autorités de tutelle que sont le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé :

- ➔ **des conditions de travail d'un autre âge pour l'ensemble des personnels** : postes de travail non pourvus, salaires payés en retard, heures supplémentaires non payées, pression de l'encadrement, épuisement physique.
- ➔ **un traitement honteux des patients résidents** : pas d'eau chaude, utilisation de matériel de récupération. Des familles ont même retiré leurs parents !
- ➔ **un gâchis des investissements pourtant financés par les contribuables** : pas d'entretien courant, facturations non faites, fournisseurs pas payés, sur les 10 lits flambants neufs de Mouy pour accueillir les malades d'Alzheimer aucun n'est occupé ! *On est loin de l'effet de manche médiatique caractérisé par la visite du nouvel EHPAD de Mouy par Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie.*

Et le gouvernement socialiste, que soutiennent Yves Rome et Anne-Claire Delafontaine, n'entend pas s'arrêter là. Il annonce **9,6 milliards d'économies pour la Sécurité sociale, 7,7 milliards pour la réduction des services publics et 3,7 milliards pour réduire l'action des collectivités locales.**

*Dans le même temps ce même gouvernement s'engage à verser **40 milliards de cadeaux nouveaux au patronat** sans aucun contrôle ni contrepartie en terme d'emplois alors que **9 milliards de cotisations sociales patronales ne sont pas versés à la Sécurité sociale.***

L'EHPAD, comment ça fonctionne ?

L'EHPAD peut être public, privé associatif ou privé lucratif. Sa création est soumise à une **procédure d'autorisation préalable conjointe du Président du Conseil Général et du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Il doit être autorisé à dispenser des soins aux assurés sociaux pour l'ensemble de sa capacité et doit conclure avec l'État et le Conseil Général une convention tripartite pluriannuelle fixant, pour une durée de 5 ans, les objectifs de qualité de la prise en charge des résidents et ses moyens financiers de fonctionnement (budget dépendance et hébergement délivré par le Conseil Général et budget soin délivré par l'ARS).

Cette politique est une impasse pour notre peuple mais pas pour les grandes sociétés du CAC 40 qui ont versé 43 milliards à leurs actionnaires au 2^e trimestre 2014. Ce qui a fait écrire au *Figaro* « *La France championne d'Europe du versement des dividendes* ».

Il est également assez indécent de voir la Droite s'indigner de cette gestion, elle qui trouve qu'on ne va pas encore assez loin ni assez vite et qui préconise **une austérité encore plus brutale** avec un plan de 100 milliards d'économies sur le budget de l'État et sur les salaires.

Les sections de Bresles et de Mouy du Parti Communiste Français apportent leur total soutien aux salariés des trois établissements et invitent l'ensemble des populations des cantons de Mouy et de Nivillers à leur manifester leur solidarité dans cette lutte exemplaire qui participe au combat contre l'austérité généralisée.

Sections de Bresles et de Mouy

Mouy : pcf-frontdegauche.cantondemouy@orange.fr

Bresles : 8, Grande Rue • 60510 • Le Fay-Saint-Quentin • 06 85 15 37 80



<http://oise.pcf.fr>